

Introduction

Plus de 30% du département de l'Ain est recouvert par des forêts. Elles constituent une richesse pour notre département et présentent de nombreux atouts : économique, écologique, touristique, ...

Avec plus de 200 000 hectares, la forêt de l'Ain génère une activité économique importante qui représente plus de 5 000 emplois directs dans le département. Chaque année, environ 600 000 m³ de bois sont issus de l'exploitation des forêts dans l'Ain et alimentent une filière complète de transformation et de valorisation de cette matière première (bois énergie, bois d'œuvre, bois d'industrie).

Véritable «réservoir de biodiversité», les forêts accueillent un très grand nombre d'espèces animales et végétales du sol à la canopée. Elles constituent des lieux de passage, d'abris ou de nourriture indispensables à la grande faune sauvage (cerf, chevreuil, sanglier, lynx...) ainsi que des espaces privilégiés pour la pratique des activités cynégétiques et pour les randonnées et balades en nature.

Conscient de ces enjeux, le Département de l'Ain a initié aux côtés des acteurs de la forêt et du bois, dès 2009, une politique en faveur de la filière bois. Cet engagement s'est concrétisé, par la mise en œuvre d'un premier livre blanc de la filière forêt bois de l'Ain sur la période 2010-2013, prolongé par un deuxième livre blanc pour 2014-2016.

Le deuxième livre blanc 2014-2016 avait pour ambition de soutenir les différentes étapes clés de la filière en :

- intervenant sur la production de bois (plantation, accessibilité, foncier, préservation de la ressource...),
- encourageant les entreprises assurant l'approvisionnement, la transformation et la valorisation du bois,
- favorisant l'usage du bois énergie.

Cette politique a fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation régulière par les acteurs de la filière pendant 3 ans.

Au cours du deuxième semestre 2016, le Département de l'Ain, en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire et en lien avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a conduit une réflexion pour la mise en œuvre d'un troisième livre blanc de la filière forêt bois de l'Ain pour la période 2017-2019, livre blanc qui s'articulera avec le projet AMI Dynamic bois : AVENIR01 (*Mobiliser du bois énergie pour construire la ressource forestière de demain*) lancé par l'ADEME et renforcera les actions à destination des milieux forestiers du Plan Nature départemental.

Le Département continuera à s'appuyer techniquement sur la Fédération Interprofessionnelle du Bois de l'Ain (FIB01) et l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain (ALEC01 - précédemment Hélianthe) pour mettre en œuvre la politique en faveur de la filière bois autour des 3 axes suivants :

- accroître le potentiel forestier de l'Ain,
- investir pour développer les entreprises et l'utilisation du bois de l'Ain,
- développer une stratégie multi-enjeux pour le bois-énergie.